



COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE D'ENTREPRISE DU 5 DECEMBRE 2014

La direction nous a réunit ce matin pour un vote à bulletins secrets sur la nomination du docteur Christiane BELZUNG à partir du 8 décembre 2014 et ce, jusqu'au recrutement d'un nouveau médecin du travail, à raison de 2 jours par semaine.

La CGT a fait part de ses inquiétudes quant au fonctionnement du service médical suite à la démission précipitée du médecin du travail le docteur VIVES, le départ (licenciement ou démission) de l'infirmière récemment embauchée le 6 octobre 2014 et au malaise qui existe au sein du service médical.

Nous avons demandé à Madame EINHORN de nous expliquer les raisons de ces départs précipités. Comme à son habitude, elle a refusé de nous répondre, sous prétexte que nos questions n'étaient pas à l'ordre du jour.

Elle nous a répondu : « **Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez vous renseigner auprès de vos amis de la DIRECCTE (Inspection du travail)** » !

Madame EINHORN, nous a informé que le médecin du travail, Madame VIVES embauchée le 10 juin 2014, a été dispensée de sa période d'essai de 6 mois car elle avait donné entière satisfaction auprès de la direction. Moins de 6 mois après, cette même personne quitte l'entreprise. Madame EINHORN, « dans son bon cœur », a autorisé le médecin du travail à partir sans être obligé d'exécuter son préavis de 3 mois. Nous avons été surpris par cette annonce, c'est bien la première fois que la direction se sépare d'un personnel cadre qui donnait entière satisfaction.

Suite aux votes des membres, le docteur BELZUNG sera présente à partir de lundi 8 décembre 2014 à raison de 2 jours par semaine jusqu'à l'arrivée d'un médecin à temps complet.

Nous avons insisté auprès de la direction pour que celle-ci fasse le nécessaire le plus rapidement possible quant à l'embauche d'un médecin du travail à plein temps et d'un ou une infirmier(e).

Selon Madame EINHORN, une demande de recrutement a été diffusée en début de semaine, mais personne n'est venu sonner au portillon.

A lire la déclaration que la CGT a faite lors de cette réunion.



Strasbourg le, 5 décembre 2015

Déclaration de la CGT Punch Powerglide

Aujourd'hui la direction nous réunit pour avoir un avis des membres du CE concernant la nomination du docteur Christiane BELZUNG, médecin du travail qui sera présent 2 fois par semaine et ce jusqu'au recrutement d'un nouveau médecin du travail à temps complet.

Nous constatons qu'il y a un véritable malaise au sein du service médical de Punch.

Après plusieurs années de présence, le docteur Jean-Jacques JANKOWSKI a démissionné, Madame Martine TITTAFERANTE, infirmière, présente pendant plusieurs années a également quitté l'entreprise récemment.

Madame Catherine VIVES, médecin du travail, embauchée le 10 juin 2014 en CDI, a quitté précipitamment l'entreprise vendredi 28 novembre 2014.

Madame Agnès KEMPF, infirmière, embauchée le 6 octobre 2014, a également quitté précipitamment l'entreprise lundi 1^{er} décembre 2014.

La CGT s'inquiète de ces départs. Le service médical fonctionne uniquement avec un infirmier pour tout le site.

La CGT demande à la direction de s'expliquer sur tous ces départs précipités.

Nous demandons une réunion du CHSCT de toute urgence pour avoir des explications et si nécessaire de faire une enquête sur la ou les raisons de ces départs (démission, licenciement ?).

Le personnel du service médical subit-il des pressions ?

La CGT demande à la direction d'embaucher dans les plus brefs délais un médecin et une infirmière à temps complet pour pallier au manque de personnel incontestable dans ce service et ceci dans l'intérêt et la sécurité du personnel de l'entreprise.